



RAPPORT ANNUEL 2022

CMS DE LA BROYE

ABSMAD

AVENCHES
MOUDON
PAYERNE

CMS DE LA BROYE — ABSMAD
ASSOCIATION BROYARDE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE MAINTIEN À DOMICILE





Sommaire

• Billet de la Présidente	4
• Billet de la Directrice	5
• Client·e·s de l'ABSMAD	6
• Ressources humaines	10
• 1 ^{er} colloque annuel de l'ABSMAD	11
• SST – Santé et Sécurité au Travail	12
• TMR – Transports à Mobilité Réduite	14
• Journée des personnes Proches aidantes	16
• Fête du personnel	18
• Déménagement du CMS de Payerne	20
• Finances	21
• Comptes de résultat et Bilan	22
• Gouvernance	23

Billet de la Présidente

Mesdames, Messieurs,

Voici le moment de rédiger le billet de la Présidente. Que vais-je bien pouvoir y écrire ?

Après les années de pandémie, voici un peu de répit bien mérité. Il faut tout de même continuer jour après jour à s'organiser, s'adapter aux différentes situations du moment afin d'essayer de faire au mieux pour satisfaire chaque cliente et client qui, idéalement, aimerait que ces actes se passent le matin, si possible avant 9h.

Un grand travail de réflexion doit être fait sur ce sujet afin de répondre à la demande et aux particularités de notre clientèle.

Il s'agit aussi de bien expliquer à toutes les personnes ayant recours aux soins à domicile que nous faisons tout notre possible afin de satisfaire un maximum de clientes et clients mais que chacune et chacun doit faire preuve de compréhension et de souplesse. Sans vous, collaboratrices et collaborateurs, plusieurs personnes seraient certainement à l'EMS, alors que de pouvoir bénéficier de quelques mois, voire quelques années à la maison, est un cadeau.

Un nouveau défi risque de nous occuper ces prochains mois, celui de s'organiser en cas de pénurie d'électricité. Contrairement à la pandémie (Covid) nous avons le temps de voir venir, d'anticiper l'organisation en fonction de la suite des événements. Au niveau de l'AVASAD, un groupe de travail a été créé et des sites de replis ont été choisis par région. Concernant l'ABSMAD, il s'agit du CMS de Payerne. Ce CMS sera équipé d'une installation temporaire pouvant palier une éventuelle pénurie d'électricité. L'installation d'un groupe de secours avec une génératrice et une antenne satellite est également prévue. Il est clair que ces infrastructures seront activées uniquement en cas de coupure d'électricité afin de pouvoir bénéficier d'une connexion pour avoir un accès aux dossiers de notre clientèle et pouvoir planifier les intervenants. Cette anticipation nous permet d'être plus serein-e-s en cas de crise et comme toujours, prêt-e-s.

Vous avez su vous adapter merveilleusement bien pendant cette période Covid, vous saurez le faire en cas de crise énergétique, je vous fais entièrement confiance.

Afin de n'oublier personne, les communes sont impliquées et contribuent au recensement en annonçant les éventuel-le-s citoyen-ne-s en difficulté de santé ou sociale et non suivi-e-s par un CMS.

Nous formons une chaîne solide, composée de plusieurs maillons, des personnes terrain jusqu'à la Direction, c'est ainsi que tout fonctionne à merveille et je souhaite que cela perdure encore longtemps.

Merci à vous toutes et tous, ainsi qu'à mes collègues du comité pour votre engagement et votre soutien.

Aliette Rey, Présidente



Billet de la Directrice

Chères toutes et chers tous,

Comment résumer l'année 2022 sans paraître redondante? Le Covid, on connaît et c'est presque devenu une pathologie saisonnière qui, je l'espère, est enfin derrière nous. Par contre, le terme qui reste dans nos bouches, c'est le mot « crise ». Comme si nous n'avions pas mérité un peu de répit, c'est en début d'année qu'a malheureusement éclaté la guerre en Ukraine. Même si notre activité n'a été que peu impactée, c'est notre vie de tous les jours et notamment nos budgets qui ont été fortement touchés. L'un entraînant l'autre, la crise énergétique annoncée nous a fait de belles sueurs froides et si elle semble s'éloigner pour l'hiver 2022, nous n'en avons pas pour autant fini et cela nous demande, une fois de plus, une grande agilité et des compromis quotidiens.

C'est cela que je souhaite à nouveau relever : notre capacité constante d'adaptation, même quand la situation est difficile. Les CMS ont cette force de sans cesse avancer, contre vents et marées, au bénéfice de notre clientèle reconnaissante.

Un autre point marquant de l'année a été le lancement du programme « Bien vieillir » qui marque un tournant dans notre prise en charge afin de passer d'une politique de soins à une politique de santé de la population, en accord avec la stratégie cantonale Vieillir 2030. Cela s'articule autour d'actions de prévention et promotion de la santé auprès des séniors, entre autres, mais c'est aussi une nouvelle approche qui va demander, avec l'aide de formations à venir, un changement de paradigme dans notre quotidien de professionnels.

Mais l'AVASAD et l'ABSMAD, ce sont aussi des données de recherches que j'ai eu la chance d'exporter jusqu'à Ottawa, au Canada, en exposant les résultats de l'enquête cantonale auprès de nos séniors lors du Congrès international du SIDIEF (secrétariat international des infirmiers et infirmières francophones). Notre rayonnement dépasse nos frontières et attire la curiosité même outre-Atlantique.

Pour conclure, je souhaite vous dire haut et fort que vous pouvez être fier-ère-s d'appartenir au monde médico-social et ce, alors que vous avez l'impression de ne pas être reconnu-e-s à votre juste valeur. Pour ma part, je crois en vous toutes et tous et m'attelle à mettre en avant vos grandes compétences et expertise du domiciliaire car finalement, quand notre clientèle nous ouvre la porte, c'est qu'elle nous fait confiance et croit aussi en nous ! Et ça, personne ne nous le prendra. Alors acceptez ce grand respect et ma profonde reconnaissance pour tout ce que vous faites, accompagnés par nos nombreux partenaires et soutiens locaux.

Hélène Morgenthaler, *Directrice*



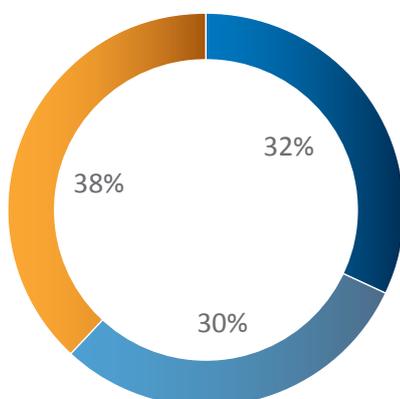
Client·e·s de l'ABSMAD

Evolution des client·e·s par tranche d'âge

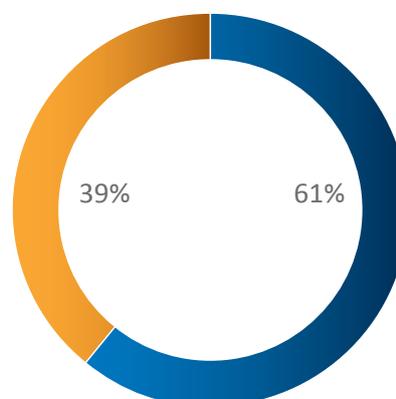
Nombre de client·e·s	2022	2021	2017	Evolution sur 1 an	Evolution sur 5 ans
Classes d'âge					
0 à 19 ans	12	12	14	0.00%	- 14.29%
20 à 64 ans	875	815	666	7.36%	31.38%
65 à 74 ans	498	458	374	8.73%	33.16%
75 à 79 ans	332	326	244	1.84%	36.07%
80 à 84 ans	348	334	288	4.19%	20.83%
85 ans et plus	693	651	588	6.45%	17.86%
Genre					
Femmes	1 689	1 604	1 383	5.30%	22.13%
Hommes	1 069	992	791	7.76%	35.15%
Total général	2 758	2 596	2 174	6.24%	26.86%

Une augmentation de notre clientèle expliquée par un besoin accru en soins de base. Fort heureusement, la diminution de la demande d'aide au ménage nous a permis d'intégrer cette arrivée de nouveaux·velles client·e·s.

Proportionnellement, il n'y a pas de modifications dans la classification par tranches d'âge et par genre.



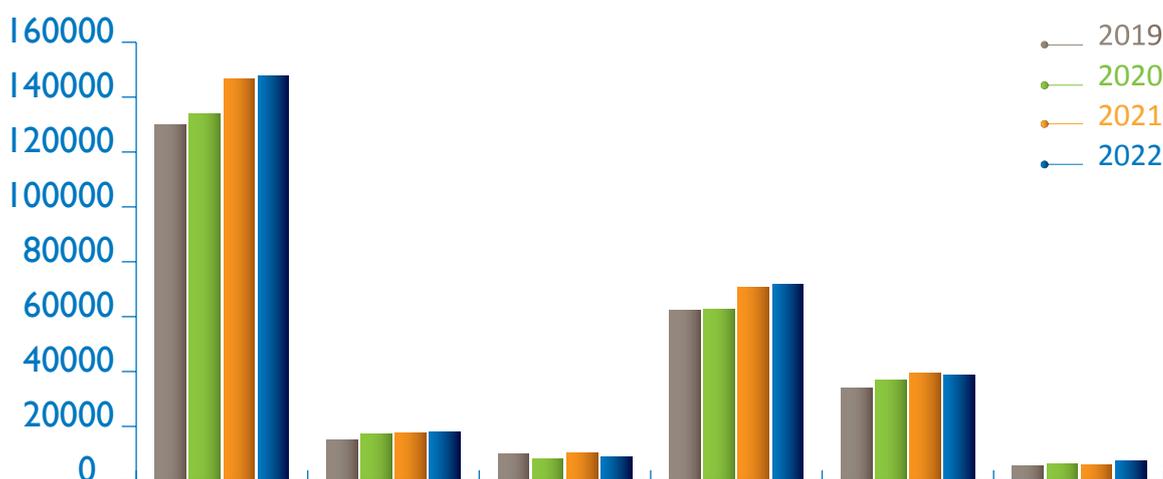
- 0 à 64 ans
- 65 à 79 ans
- 80 ans et plus



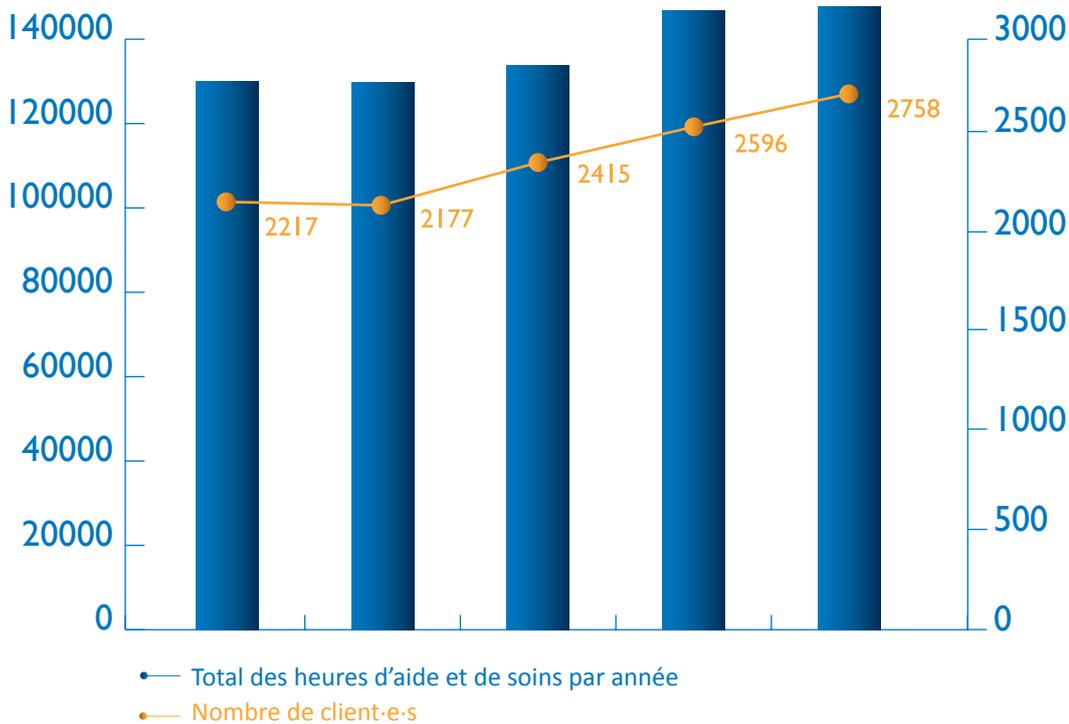
- Femmes
- Hommes

Evolution des heures de l'activité d'aide et de soins entre 2021 et 2022

Heures de prestations	2021	2022	Évolution
Nombre total d'heures d'aide et de soins	146 742	147 603	+0.6%
Nombre total d'heures d'évaluations RAI-HC	17 512	18 104	+3.4%
Nombre d'heures de soins de base	70 780	71 827	+1.5%
Nombre d'heures de soins infirmiers	39 534	38 546	-2.5%
Nombre d'heures de traitements ergothérapie	1 833	1 834	+0.1%
Nombre d'heures d'aide au ménage	10 265	8 769	-14.6%
Nombre d'heures de démarches sociales	6 037	7 470	23.7%
Nombre d'heures autres activités	781	1 053	34.8%



Evolution des heures d'aide et de soins à domicile et du nombre de client·e·s

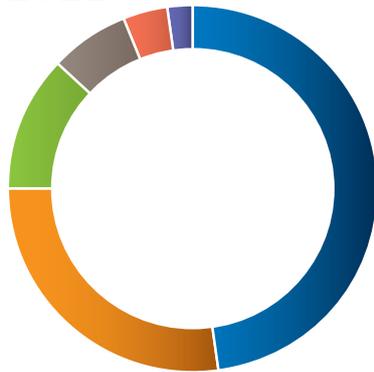


L'augmentation de la clientèle est de 7.4% en 2022, pour une augmentation de l'activité de seulement 0.7%. Nous constatons que le nombre de client·e·s bénéficiant de l'aide au ménage diminue par rapport à 2021, tandis que ceux bénéficiant de soins de base, de soins infirmiers et d'évaluations sont en hausse.

Considérant le temps moyen d'une prestation d'aide au ménage de 33 minutes (contre 39 minutes en 2021 et 43 minutes en 2020), l'augmentation de la clientèle provient d'une demande plus élevée en matière de soins de base, dont le temps moyen d'intervention reste stable.

Répartition des heures de prestations

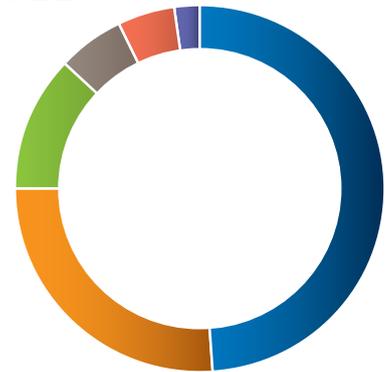
2021



48 %
27 %
12 %
7 %
4 %
2 %

Soins de base
Soins infirmiers
Évaluations
Aide au ménage
Psycho-social
Autres

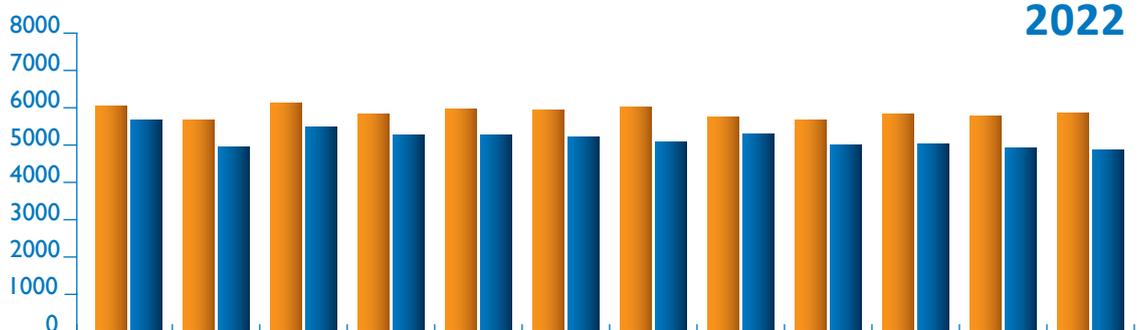
2022



49 %
26 %
12 %
6 %
5 %
2 %

Sur les dernières années, nous constatons une évolution progressive des soins de base qui gagne encore 1% par rapport à l'année dernière. L'aide au ménage, qui avait fortement diminué en raison de la pandémie et remonté l'année suivante, a subi un net recul en 2022. Il faut retenir qu'en fonction de la difficulté à trouver du personnel, l'accent est davantage mis sur les prestations essentielles que sont les soins de base et les soins infirmiers. À noter également que depuis plusieurs années, les prestations dans le domaine psycho-social sont en constante évolution. La variation par rapport à l'année dernière est d'ailleurs particulièrement importante (1'433 heures, +23.7%).

Repas livrés à domicile



62'100 repas ont été livrés en 2022, soit une diminution de 11.9% par rapport à 2021. Le fort volume des livraisons, amorcé en 2020 à cause des différentes vagues de COVID, a progressivement diminué au cours des deux dernières années pour revenir à un volume proche de l'exercice 2019. La diminution a été plus marquée dans le secteur d'Avenches (-17.8%) que dans le secteur de Moudon (-7.4%).

Ressources humaines

Evolution des RH

	2021	2022
Collaborateur·trice·s y compris livreur·euse·s de repas bénévoles	319	328
Collaborateur·trice·s sans livreur·euse·s de repas bénévoles	288	295
Nouveaux·velles collaborateur·trice·s	62	61
Equivalents plein temps (EPT)	182	190
Collaborateur·trice·s ayant suivi une formation continue	189	210
Taux de rotation	18.5	17.9
Taux d'absentéisme	9.2 %	8.3 %
Moyenne d'âge	43.7	43.6
Taux d'activité moyen	63 %	64 %

Jubilaires

40 ans Lise Dévallonné-Pahud

25 ans Véronique Magnin, Catherine Muller-Mosimann, Christine Dessimoz, Thérèse Renevey

20 ans Hélène Faessler-Schorderet, Arlette Charbonney-Piller, Sadina Mustafic-Besirevic, Sylvie Tripod

15 ans Maurice Hurni, Aurélie Piguet, Nathalie Bondallaz-Zapata, Céline Gilliard-Hurni, Sandrine Hauser, Anne-Dolly Schneider, Suzanne Bulliard

10 ans Jean-Pierre Lauener, Sylvie Rengnet, Dorianne Charbon, Floriane Decoppet, Lucia Pinto, Suzette Dubrit, Vanessa Jeanmonod, Jessica Nsene Mfuti, Cécile Righetti



1^{er} colloque annuel de l'ABSMAD

Le 22 novembre 2022 à Corcelles-près-Payerne

Hélène Morgenthaler, directrice

Durant 2 ans, nous avons été privés de regroupement et quand cela a enfin été possible, j'ai souhaité organiser un colloque pour tous les collaborateurs-trice-s de l'Association. L'objectif était de mettre en avant tout le travail réalisé et permettre un moment d'échange privilégié avec le personnel.

Cette « soirée test » a réuni pas loin d'une centaine de participant-e-s, curieux-euses, intrigué-e-s ou intéressé-e-s par ce format nouveau.

Des thèmes comme l'activité écoulee, l'après-Covid, des explications sur la constitution d'un budget et l'impact de la gestion des heures, des kilomètres, le développement durable ou l'anticipation de la crise énergétique ont été abordés. Autant de sujets qui ont suscité de l'intérêt et des questions auxquelles j'ai répondu durant une heure.

Ce fut aussi l'occasion de présenter l'équipe de management qui avait passablement changé en 2 ans, mais aussi les collaborateurs-trice-s des RH et de la direction.

À la question de la pertinence de ce genre de rencontre, il semblerait que la réponse soit oui. Une séance est dès à présent agendée pour la fin 2023.

Comme tout événement convivial, un apéritif a pu clore cette soirée afin de prolonger les discussions et permettre à toutes et tous d'échanger avec la direction, les cadres et tous les corps de métiers présents, même certain-e-s de nos bénévoles.

SST - Santé et Sécurité au Travail

A la découverte d'un service discret mais tellement utile

**Sonia Perret, responsable des ressources humaines
et Christine Beaud, infirmière Santé et Sécurité au Travail**

Le domaine de la Santé et de la Sécurité au Travail a pour objectif de limiter les risques professionnels tout en améliorant les conditions de travail. C'est un processus en constante évolution et indéniablement participatif : il nécessite la collaboration active de tous les collaborateurs, des cadres ainsi que de la direction de l'ABSMAD.

Afin de favoriser ces échanges, un des supports utilisés par l'ABSMAD est la Commission de Santé et Sécurité au Travail (**CSST**). Réunie en principe 2x par an, elle se compose de 10 membres : le médecin du travail, 1 membre de chaque fonction présente à l'ABSMAD, 1 représentant de la Commission du personnel (CP), ainsi que de chaque CMS. Pilotée par la Responsable Ressources Humaines (RRH) et l'Infirmière Santé et Sécurité au Travail (ISST), les thèmes de la séance sont choisis en fonction des priorités.

La diffusion des informations à tous les collaborateurs se fait ensuite par les membres de la CSST et le management.

Deux domaines ont été priorités sur l'année 2022 et différentes mesures ont été mises en place :

- **La prévention des problèmes musculo-squelettiques** : la collaboration s'est intensifiée entre les ergothérapeutes et le service santé et sécurité au travail : le renforcement des formations (« Manutention et protection du dos » et « Poser des bas de contention sans se faire mal ») ; l'implémentation de la Liste ménage (liste de matériel de base efficient et ergonomique pour toute prestation ménage) ; l'adaptation systématique du poste par les ergothérapeutes pour tout-e nouveau-velle collaborateur-trice travaillant à l'écran.
- **La prévention des risques psycho-sociaux** : nous avons mis en place plusieurs nouvelles formations : « Faire-Face » (self-défense/agressions) destinée au personnel qui assume des piquets de nuit et aux IMUD, « Addictions dans le cadre du travail » et « Prévention du burn-out » destinées aux cadres dans l'objectif de renforcer leurs ressources.

Dans cet objectif de favoriser les échanges ainsi que la diffusion des informations, **les pages utiles SST**, sur notre Intranet, ont été créées. Elles sont mises à jour régulièrement.

La protection de la femme enceinte et de l'enfant est également une des priorités de l'ABSMAD : l'utilisation d'une analyse des risques spécifiques liés à la maternité est établie individuellement et systématiquement avec la collaboratrice concernée.

Dans le cadre de la **prévention et promotion de la santé**, une campagne « Stop-tabac » a été organisée. De plus, chaque CMS met en place, en fonction de ses intérêts, des prestations bien-être telles que des massages assis, de l'initiation au yoga, des soirées jeux, etc.

D'autre part, notre **infirmière SST** intensifie sa présence dans les CMS à la rencontre des collaborateurs. Elle participe régulièrement à différents colloques d'équipes en traitant notamment les notions de risques professionnels sous forme de Quiz interactifs.

Ce récapitulatif de l'année 2022 est également l'occasion de rappeler les dates de la **prochaine conférence** organisée tous les 2 ans par le service RH-SST: **les 15 et 20 juin 2023**. Lors de cette conférence sur le thème de la résilience, nous aurons la chance de rencontrer Mme A. Michiels, co-fondatrice de l'Institut européen de la résilience et auteure. Elle abordera ce sujet comme « Une invitation à faire une pause réflexion et prendre soin de soi - priorité absolue pour rester disponible pour les autres ».

C'est également l'opportunité de remercier chaleureusement le **Dr Chabanel** pour sa précieuse et agréable collaboration tout au long de ces 12 années.

Dès le 1^{er} janvier 2023, nous avons le plaisir d'accueillir le **Dr Rinaldo**, que nous remercions vivement d'avoir accepté ce nouveau mandat de médecin du travail.

Réglages du poste de conduite

La conduite décontractée et concentrée de votre véhicule.

Ce document vous décrit le réglage optimal de votre poste de conduite pour diminuer les contraintes sur vos articulations et sur vos muscles, diminuer la fatigue et assurer votre sécurité lors de vos déplacements professionnels et privés.

Le réglage de votre siège ne suffit pas à éviter les douleurs, mais y contribue. Cette mesure doit s'accompagner d'une pratique régulière et progressive d'activités physiques. Pour bien protéger votre dos et vos articulations, muscliez votre corps et variez les positions.

« Être au volant » dans son siège auto varie d'une personne à l'autre. Notre morphologie, nos capacités physiques, sensorielles et nos habitudes de conduite divergent. Nos postures sont également liées à la charge cognitive et émotionnelle du moment.

- Prenez le temps de respirer comme de régler votre siège et vos rétroviseurs avant de démarrer.
- Soyez attentif aux signaux de votre corps durant la conduite. Remédiez aux tensions et contraintes perçues en ajustant votre siège auto.
- Faites une pause après chaque heure de conduite, sortez du véhicule, bougez, variez les positions afin de soulager votre corps.

Tous les véhicules n'offrent pas le même confort, ni les mêmes possibilités de réglage. Il faut la plupart du temps faire des compromis et ajuster les réglages selon sa propre perception : **suis-je confortable ainsi ?**

La position optimale **Exemples de compromis**

Soyez également attentif à votre manière de faire, par exemple lorsque vous chargez du matériel dans votre coffre ou sortez votre sac de travail de la voiture. Trouvez des stratégies ergonomiques qui vous conviennent.

Ne chargez pas directement du matériel lourd du sol dans le fond de votre coffre : pensez d'abord à l'appuyer sur le rebord du coffre, protégé par une couverture. Marquez une pause et relâchez votre stratégie (lever une jambe, prendre appui, ...) avant de le glisser dans le fond du coffre.

Version SST/ABSMAD/0021
AVASAD/ABSMAD/ISSIT/Version du 16 décembre 2021 Page 1 sur 4 IT

La maternité s'accompagne ...

Face à cette nouvelle vie qui commence, nous souhaitons vous accompagner du mieux, afin que cette maternité puisse s'articuler harmonieusement avec votre activité professionnelle. La grossesse engendre des changements notables dans votre organisme ce qui rend certains travaux plus pénibles, voire dangereux pour votre santé et celle de votre enfant à naître. Chaque grossesse est unique, nous vous encourageons à discuter avec votre responsable des adaptations possibles de vos tâches en fonction de vos besoins.

Voici les étapes importantes :

L'ANNONCE DE LA GROSSESSE
Afin d'assumer notre responsabilité de protection de la maternité le plus tôt possible, nous vous conseillons de communiquer rapidement votre grossesse à votre responsable. Dans un premier temps, dans l'objectif d'assurer votre protection et celle de votre enfant, vous passerez ensemble en revue les différents risques auxquels vous pourriez être exposée. Il est important que ces potentiels risques liés à votre activité et les mesures nécessaires de protection soient mises en place. Ces informations seront répertoriées dans un document intitulé « Analyse de risques ».

DURANT LA GROSSESSE
L'infirmité de santé et sécurité au travail de votre A/F prendra rapidement contact avec vous pour un premier entretien. Elle sera à votre disposition durant votre grossesse pour toute question.

ABSENCE
Durant votre grossesse, il se peut que vous soyez en incapacité de travail. Comme à l'accouchement, nous avons besoin d'un certificat médical à partir de votre 4^{ème} jour d'absence. Si vos absences cumulées dépassent 3 mois, vos vacances seront réduites selon les dispositions légales.

Documents utiles sur BD WEB
Analyse de risques par métier
Liste des médicaments à manipuler avec précautions particulières (MMPP)

de famille, certificat de naissance, attestation allatérale etc...)

Les de votre retour au travail et lorsque vous allez : Afin d'organiser votre retour au travail, contactez votre responsable au plus tard 2 mois avant votre reprise. Vous avez la possibilité d'être ou être votre congé pendant 10 1^{er} après la fin de votre enfant (sauf payées entre 30 à 90 min, par jour à planifier dans la journée du travail). Discutez-en avec votre responsable, le cas échéant.

Coordonnées SST :
Christine Beaud - 079/728.13.68

Coordonnées RH :
Sonia Penel - 079/159.27.00

Annexes :
Protection de la maternité (SSO)
Protection de la maternité - Tableau synoptique (SSO)

Version SST/ABSMAD/0021
AVASAD/ABSMAD/ISSIT/Version du 16 décembre 2021 Page 3 sur 4 IT

TMR – Transports à Mobilité Réduite

Région Broye-Vully

Catherine Muller, *responsable prestations*

Le bureau Transport à Mobilité Réduite de la région Broye-Vully (TMRBV) a la mission d'organiser les transports destinés aux personnes habitant dans les secteurs des 3 CMS de la Broye et qui ont des difficultés de mobilité physiques et/ou psychiques qui les empêchent d'utiliser les transports publics.

Notre clientèle principale sont les bénéficiaires des soins à domicile ainsi que les personnes suivies par Pro Infirmis et parfois les résidents d'institutions. Ce service est ouvert à l'ensemble de la population de notre district.

Lors de la première demande de transport, chaque client-e reçoit la visite d'un-e collaborateur-trice HES du CMS. Lors de l'entretien avec le-la client-e, le-la collaborateur-trice passe en revue les points qui sont problématiques pour le-la client-e et ses ressources ainsi que les obstacles présents dans l'environnement de le-la client-e. L'analyse de ces éléments permet de définir quel transporteur est le plus approprié à la situation de le-la client-e. Un transporteur secondaire est également choisi, qui intervient en cas d'indisponibilité du premier, ce qui permet d'assurer la prestation dans tous les cas.

Dans la région, nous collaborons activement avec les 3 groupes de Bénévolats d'Avenches, Payerne et Mobigroupe (Moudon) qui ont assuré en 2022 le 95% des courses du TMRBV. Nous collaborons également avec plusieurs compagnies de taxi avec lesquelles des conventions ont été établies.

Les personnes bénévoles offrent gratuitement leur temps pour effectuer cette activité et sont rétribuées au kilomètre pour les différents frais liés au transport (utilisation de leur véhicule privé, essence, assurance, etc.) selon un tarif défini au préalable. Le personnel TMRBV est quant à lui subventionné par le Canton.

Le-la client-e reçoit ensuite un courrier avec une carte de légitimation. Celle-ci mentionne quel transporteur lui est attribué (Bénévolats ou Compagnies de Taxis ou THVD) de manière à ce que le-la client-e puisse y faire appel (pour les taxis) en dehors des heures d'ouverture du bureau TMRBV. Le courrier comporte également des indications sur les financements possibles des transports en lien avec la nature de ces derniers (thérapeutiques, non-thérapeutiques, loisirs, personnes au bénéfice des PC, etc.).

De 7h30 à 11h30, du lundi au vendredi les jours ouvrables, le bureau TMRBV répond aux appels téléphoniques émanant soit directement des client-e-s, de leur entourage, des curateur-trice-s, des référent-e-s des CMS ou de partenaires (logopédistes, physiothérapeutes,...) qui font des demandes de transports pour des courses thérapeutiques, des courses pour les Centres d'Accueil Temporaires ou des courses dites de loisirs. Les demandes parviennent également au bureau TMRBV par le biais de courriels.

Ces demandes sont introduites dans un programme nommé CYBLE, qui permet ensuite de pouvoir transmettre les courses aux différents transporteurs par mail chaque jour en fin de matinée.

Hors horaire d'ouverture et en cas d'urgence, les bénéficiaires sont invités à appeler leur transporteur subsidiaire (généralement les Compagnies de Taxis).

Le bureau TMRBV effectue chaque mois la facturation des courses, soit directement aux client·e·s, soit aux partenaires tels que la CCAVS. Pour effectuer cette activité, les transporteurs (Bénévolats et Compagnies de Taxis) transmettent au bureau TMRBV pour chaque course les informations nécessaires à la facturation (kilomètres - prise en charge - temps d'attente - ...), ces informations sont introduites dans CYBLE, vérifiées et ensuite facturées. Le bureau participe à la mise sous pli des factures. En 2022, cela a représenté 34'200 courses et environ 340 factures par mois. Le bureau répond aux client·e·s qui ont des questions en lien avec leur facture et gère aussi, avec la Responsable des prestations, les réclamations et plaintes des client·e·s en lien avec la prestation TMRBV.

Dans une région rurale telle que la nôtre, notre service permet aux client·e·s de conserver une grande autonomie et favorise leur intégration sociale.

En 2022, les Bénévolats ont, pour la première fois, dû refuser des courses car ils n'avaient pas suffisamment de chauffeurs pour les effectuer. Nous avons dû systématiser le recours aux transporteurs secondaires (= taxis) pour les courses urgentes (= de moins de 48h).

Aussi et afin de toujours pouvoir proposer un service de qualité et bon marché dans les prochaines années, la nécessité de trouver de nouveaux chauffeurs bénévoles est indispensable. Alors, avis aux amateur·trice·s ?



Journée des personnes Proches aidantes

30 octobre 2022

Hélène Morgenthaler, directrice
et Coralie Marteau, responsable qualité des soins et projets transversaux

Chaque année, le 30 octobre est la journée officielle des personnes proches aidantes. Durant tout le mois, des actions sont organisées dans tout le canton de Vaud et l'ABSMAD a célébré la journée d'engagement en faveur des personnes proches aidantes le lundi 31 octobre, au sein du HIB et en présence d'autres partenaires.

Afin de témoigner sa reconnaissance et offrir un soutien à ces aidants naturels, l'ABSMAD a réalisé un certain nombre d'actions tout au long du mois.

La Direction, les cadres ainsi que les collaborateur·trice·s qui le souhaitaient ont ajouté dans leur signature mail le bandeau officiel de la campagne de cette journée.



Tous les collaborateur·trice·s, y compris les livreur·euse·s de repas, ont reçu une boutonnière à l'effigie des proches aidant·e·s et ont été invité·e·s à la porter lors de cette journée et même au-delà.



En collaboration avec l'Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB), un stand a été installé à l'entrée principale du site de Payerne le 31 octobre de 9h à 16h30. Les collaboratrices Personnes Ressources Proches Aidantes, au nombre de 3 à l'ABSMAD, se sont relayées sur le stand pour parler des personnes proches aidantes, distribuer des brochures et des cartes de visite et expliquer leur rôle de soutien et d'accompagnement auprès des proches. Des petites attentions ont également régalé les visiteurs (pommes, biscuits).

Les partenaires comme Pro Senectute et Proxy ont été conviés à cette journée au HIB et Proxy a pu se joindre au stand.

La position stratégique du stand et la publicité réalisée au sein du HIB par le biais des écrans et des messages du service communication du HIB ont permis non seulement de parler aux personnes de passage, mais aussi d'avoir la visite de soignants de l'hôpital et d'échanger avec eux sur le soutien que peut apporter le dispositif proche aidant, par ailleurs largement défendu par le Canton de Vaud.



En amont de cette journée, des invitations ont été envoyées par la direction de l'ABSMAD à toutes les personnes proches aidantes connues. Certains ont même fait le déplacement jusqu'au HIB pour rendre visite aux personnes présentes. Ces proches aidant-e-s ont été très touché-ée-s par cette démarche.



Plusieurs personnes de la direction de l'ABSMAD ont fait des passages sur le stand en cours de journée.

Cette journée en faveur des personnes proches aidantes fut une réussite, tant en terme de soutien aux personnes proches aidantes qu'au niveau de la collaboration avec les partenaires. L'accueil offert par le HIB a été excellent et l'envie de réitérer cette expérience réussie verbalisée. Elle a été confirmée par sa direction, la date est d'ores et déjà bloquée. Nous nous réjouissons de cette prochaine journée qui aura lieu le lundi 30 octobre 2023.

Fête du personnel

20 mai 2022 à la Halle des Fêtes de Payerne

Isabelle Guerry pour le groupe de travail

Après 3 ans sans repas à cause de la pandémie, le groupe de travail a eu le plaisir de se remettre à l'ouvrage en organisant une soirée du personnel à la Halle des Fêtes de Payerne sur le thème du Cinéma.

Il a été proposé aux collaborateur-trice-s de se déguiser sur ce thème assez vaste, permettant à chacun et chacune de rivaliser d'originalité.

Le succès était au rendez-vous puisque plus de 180 personnes ont participé à ce repas. La soirée a débuté à 19h00 par un apéritif pris sur des tables hautes nappées d'or et de noir, digne des plus beaux festivals, nous n'avions rien à envier à Cannes et son tapis rouge.

Les convives ont été invités à prendre place dans la salle joliment décorée par des affiches de cinéma et grâce à une machine à pop-corn, un doux parfum sucré flottait dans l'air.

La soirée a débuté par une petite partie officielle, l'occasion de remercier et remettre un Oscar à chacun-e des 25 jubilaires 2021.

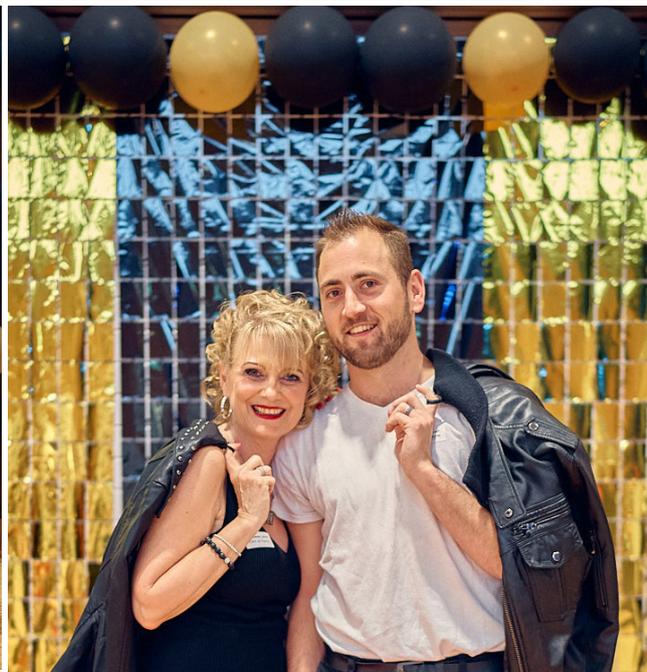
Nous avons pu nous régaler avec un délicieux repas concocté par un traiteur de la région.

Pour poursuivre les festivités, le groupe de travail avait organisé un Blind test sur le thème du Cinéma puis un concours qui a récompensé les 10 plus beaux costumes. On peut dire que les collaborateur-trice-s de l'ABSMAD ont eu beaucoup d'imagination car les déguisements étaient magnifiques et il nous a été difficile de faire un choix. L'applaudimètre a eu le dernier mot.

Afin d'immortaliser cette soirée, un photographe s'est déplacé dans la salle afin de photographier tous les participant-e-s, que ce soit seul ou en groupe, à table ou dans le coin photo aménagé pour l'occasion.

Cette soirée ne pouvait se terminer sans quelques pas de danse, faisant renaître des Fred Astaire ou John Travolta en herbe, selon les compétences de chacun et chacune. Le DJ a su nous faire virevolter sur le dancefloor au son de rythmes endiablés jusqu'au bout de la nuit.

Grâce à ce genre de soirée, chaque collaborateur-trice a eu l'occasion de rencontrer dans un autre contexte ses collègues des autres sites et partager un moment convivial en faisant la fête.



Déménagement du CMS de Payerne

Rue des Rammes 11

Nicole Martin,
responsable du CMS de Payerne

Après le CMS d'Avenches et celui de Moudon, c'était au tour du CMS de Payerne de quitter les locaux de la Grand'Rue 19 pour se déplacer quelques centaines de mètres plus loin, au 1^{er} étage de l'immeuble fraîchement construit de la Rue des Rammes 11.

Le concept de « fraîchement construit » prend tout son sens si l'on sait que le 2 septembre, jour précédant le déménagement des meubles, le bitume était coulé devant l'entrée de l'immeuble et qu'un employé de l'entreprise d'architecte allait acheter en urgence une boîte aux lettres pour que notre courrier puisse arriver à bon port. Après des mois de préparation, ce sont parfois les détails auxquels on ne pense plus mais qui ont toute leur importance.

Seul le 1^{er} étage de l'immeuble était habitable : les collaborateur·trice·s ont travaillé durant plusieurs mois dans un bâtiment encore en chantier, avec les désagréments que cela peut occasionner, mais dans des locaux flambants neufs et plus adaptés. Cela a demandé beaucoup de patience et de résilience de la part de nos équipes afin de s'approprier les lieux, mais à présent les cartons sont vides et les armoires tant attendues pleines.

Début octobre, ce sont les locataires des appartements adaptés du 3^{ème} étage qui ont pu prendre possession des lieux et début novembre, le 2^{ème} étage accueillait la radiologie de la Broye, des physiothérapeutes et notre partenaire Pro-Senectute.

À l'heure où ces lignes sont écrites, le 4^{ème} étage est encore en travaux et devrait accueillir à terme des cabinets médicaux. Cette proximité de groupements de soins et du médico-social promet de créer une belle synergie à venir.

La luminosité et l'espace sont deux points qui caractérisent bien ces nouveaux locaux. Cela nécessite de faire plus de pas que dans nos anciens locaux pour aller



d'un bout à l'autre des bureaux et des panneaux indicateurs sont nécessaires pour se repérer dans ce qui peut ressembler à un labyrinthe, mais les open space sont grands et chacun a une belle place de travail.

Tous les anciens bureaux ont été remplacés par des bureaux à hauteur réglable pour permettre une meilleure ergonomie lors du travail à l'écran.

C'est très appréciable que les sols en « bolon », revêtement acoustique en vinyle tissé, aient remplacé la moquette des anciens locaux et les couleurs claires amènent du dynamisme.

Six mois après notre emménagement, nous prenons petit à petit nos marques dans ces nouveaux lieux où les collaborateur·trice·s doivent s'habituer au travail dans les open space, à des configurations différentes, aux badges magnétiques qui ont remplacé les clés et à rechercher des places de parc plus éloignées de l'immeuble que précédemment. Un déménagement après plus de 20 ans reste un gros bouleversement dans la dynamique d'une grande équipe comme la nôtre.

Il faudra encore quelques mois pour être définitivement installés, avec des luminaires dans tous les bureaux, le matériel rangé « à la bonne place » et des éléments de décoration pour se sentir bien au travail.

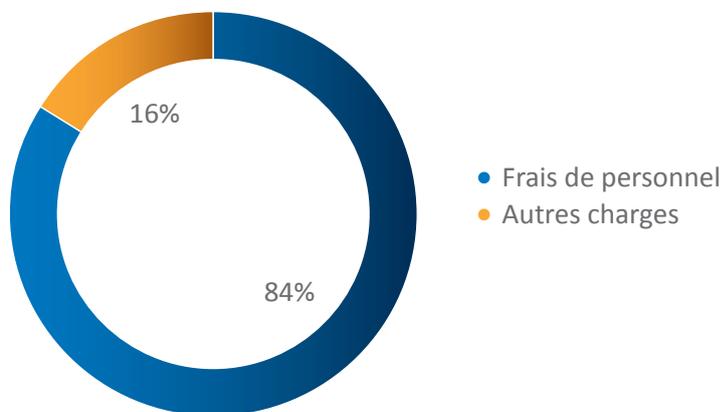
A terme, nous pourrions bénéficier d'une jolie « zone verte » qui va être aménagée à côté de la Tour des Rammes ainsi que d'une magnifique vue sur les rives de la Broye, en pleine revitalisation.

Finances

Evolution des charges

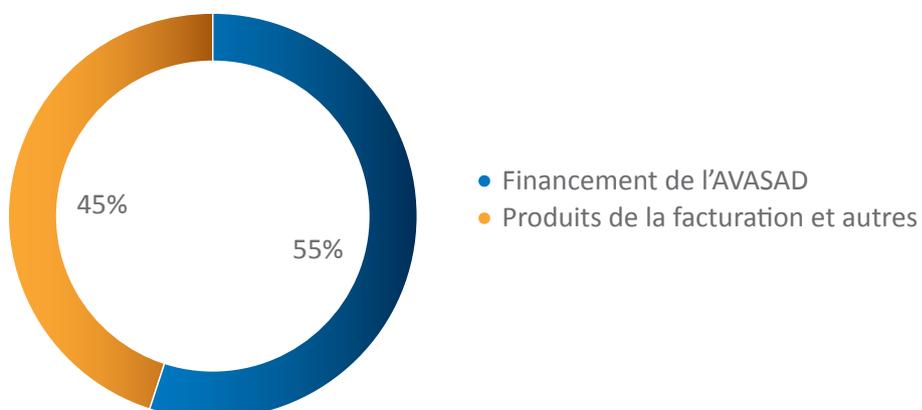
La progression des frais de personnel est en ligne avec l'activité et avec l'augmentation du turn-over des collaborateur·trice·s.

La proportion des autres charges est en diminution par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de la diminution du personnel intérimaire (classifiées sous honoraires et prestations de tiers dans le bilan).



Evolution des produits

La répartition du financement entre le Canton, les caisses-maladies et les client·e·s reste identique pour cet exercice.



Comptes de résultat

En milliers de francs suisses	2022	2021	Evolution sur 1 an
Produits	23 636	23 356	1.2 %
Produits de collecte de fonds	27	4	575 %
Financement par l'AVASAD	13 094	12 799	2.3 %
Produits de livraisons et de prestations	9 911	9 992	-0.8 %
Autres produits	605	562	7.7 %
Charges	23 759	23 384	1.6 %
Frais de personnel	20 053	19 372	3.5 %
Honoraires et prestations de tiers	699	1 173	-40.4 %
Autres charges d'exploitation	2 982	2 823	5.6 %
Amortissements	25	16	56.3 %
Résultat d'exploitation	123	28	
Résultat financier	10	13	
Résultat exceptionnel	110	0	
Mouvements de fonds et de capitaux	-243	-41	
Résultat de l'exercice	0	0	

Bilan

En milliers de francs suisses	31.12.2022	31.12.2021
Actifs circulants	3 721	3 183
Liquidités	1 720	1 390
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 904	1 647
Autres créances à court terme	37	22
Comptes de régularisation d'actif	59	123
Actifs immobilisés	230	86
Immobilisations corporelles	201	56
Immobilisations financières	29	29
Total Actif	3 951	3 269
Engagements à court terme	3 753	2 827
Dettes financières à court terme portant intérêt	2 232	1 159
Dettes résultant de livraisons et de prestations	292	312
Autres dettes à court terme	255	282
Provisions à court terme	724	730
Comptes de régularisation d'actif	250	343
Capital des fonds affectés	42	38
Capital de l'Organisation	157	403
Total Passif	3 951	3 269

Gouvernance

Comité

Aliette Rey
Présidente

Marie-Pierre Vincent
Vice-présidente

REGION AVENCHES

Marie-Pierre Vincent
*Vice-présidente et déléguée
à l'Assemblée des délégués
de l'AVASAD*

Tony Ruano
*Membre et délégué à
l'Assemblée des délégués
de l'AVASAD*

REGION MOUDON

Aliette Rey
*Présidente
Membre du Conseil
d'administration de l'AVASAD*

Anne-France Mayor Pleines
Membre

Lucas Contomanolis
Membre

REGION PAYERNE

Vincent Guggi
*Membre et délégué
à l'Assemblée des délégués
de l'AVASAD*

Edouard Noverraz
Membre

Direction

Hélène Morgenthaler
Directrice

Fausto Cameroni
Responsable finances

Catherine Muller
Responsable prestations

Clothilde Scascighini
*Consultante en soins infirmiers
jusqu'au 30.04.2022*

Sonia Perret
Responsable RH

Coralie Marteau
*Responsable qualité des soins
et projets transversaux
dès le 01.09.2022*

Responsables des Centres Médico-sociaux

Aurélie Piguet
CMS Avenches

Sara Monvert
CMS Moudon

Nicole Martin
CMS Payerne

AVASAD

Tristan Gratier
Président

Susana Garcia
Directrice générale

ABSMAD – CMS de la Broye

Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile

Rue de Savoie 1
1530 Payerne
026 662 41 71

cms-vaud.ch/absmad
direction.absmad@avasad.ch

CMS d'Avenches

Place de la Gare 10A
1580 Avenches
026 676 90 00

cms.avenches@avasad.ch

CMS de Moudon

Avenue de Cerjat 6
1510 Moudon
021 905 95 95

cms.moudon@avasad.ch

CMS de Payerne

Rue des Rammes 11
1530 Payerne
026 662 41 41

cms.payerne@avasad.ch

IMUD

Infirmier·ère mobile urgences-domicile

026 662 62 62 *(pour les professionnels uniquement)*

AVASAD

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Avenue de Rhodanie 60
1014 Lausanne
0848 822 822

cms-vaud.ch

